

**CHAMPIONNAT DU CALVADOS
DOUBLETTE PROVENCAL**
Le **DIMANCHE 26 JUIN 2016** à **PONT L'ÉVEQUE**
Qualificatif au Championnat de France Doublettes Provençal
du 26 et 28 août 2016 à **QUILLAN (11)**

Championnat en Doublettes (panachage non autorisé) – Concours en élimination directe

- Toutes les inscriptions doivent être établies par les clubs, par courrier ou par mail auprès du Comité du Calvados **jusqu'au mardi 21 juin 2016, dernier délai**
- Frais de participation : **7 euros** par équipe
- Tirage au sort : **jeudi 23 juin 2016, au Siège du Comité du Calvados**
- Retrait des badges sur place à partir de 7 **heures**
- Jet du but : **8h précises** **Pas d'arrêt pour le déjeuner**
- Arbitre : Mr. PANIER Xavier

Informations importantes : Le Championnat du Calvados Doublette Provençal aura lieu en élimination directe, en 11 points jusqu'au quart de finale inclus et il n'y aura pas d'arrêt pour le déjeuner.

Inscriptions au *COMITE DE PETANQUE DU CALVADOS*

23 rue Pasteur – 14120 MONDEVILLE

Par courrier ou par mail uniquement à l'adresse : *inscriptions.cd14@petanque.fr*

Jusqu'au mardi 21 juin 2016, dernier délai.

Le règlement se fera par chèque libellé à l'ordre du COMITE DE PETANQUE DU CALVADOS après réception de facture.

Aucune inscription par téléphone, fax, ni sur le terrain.

**ATTENTION : TENUE IDENTIQUE
+ CERTIFICAT MEDICAL AVEC LA LICENCE SOUS PEINE DE DISQUALIFICATION
INTERDICTION DE FUMER (Y COMPRIS CIGARETTE ELECTRONIQUE).**

CHAMPIONNAT DU CALVADOS DOUBLETTE PROVENÇAL
DIMANCHE 26 JUIN 2016 à PONT L'ÉVÈQUE
 Qualificatif au Championnat de France Doublette Provençal à **QUILLAN (11)**
 Du 26 au 28 août 2016

CLUB :N° du CLUB.....

	N° de Licence	Nom, Prénom	N° de Licence	Nom, Prénom
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				

Inscriptions au *COMITE DE PETANQUE DU CALVADOS*

23 rue Pasteur – 14120 MONDEVILLE.

Ou par mail uniquement à l'adresse : *inscriptions.cd14@petanque.fr*

Jusqu'au mardi 21 juin 2016, dernier délai.

Une facture mensuelle sera envoyée aux clubs pour le paiement des frais de participation.

Le règlement se fera par chèque libellé à l'ordre du COMITE DE PETANQUE DU CALVADOS après réception de facture.

Aucune inscription par téléphone, fax, ni sur le terrain.